

Koulouba, le 03 AOU 2010

LE MINISTRE DE LA SANTE



N° 392 / - MS-CAB

A

**Monsieur le Directeur Général du Secrétariat du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le Paludisme**  
**Chemin de Blandonnet 8-1214 Vernier/Genève-Suisse**  
**Tel : 0041 58 791 1700/Fax : 0041 58 791 1701**

Suite au cas de malversations décelées dans la gestion des ressources allouées par le Fonds Mondial aux programmes paludisme et Tuberculose, le Gouvernement de la République du Mali, après avoir remboursé les sommes détournées et engagé des poursuites judiciaires contre les auteurs, a toujours marqué sa volonté de mettre en œuvre toutes les recommandations issues des différentes missions de votre institution.

Cependant, j'ai été surpris d'apprendre des rumeurs faisant état de la production et la diffusion restreinte par votre organisation, d'un rapport contenant de graves accusations de corruption compromettant la crédibilité de l'ensemble du Programme de santé du Mali.

L'ampleur des rumeurs a été telle que certains de nos partenaires techniques et financiers parmi les plus importants ont décidé de surseoir au décaissement des contributions dont les requêtes leur ont été régulièrement adressées.

Aussi, dans le cadre du partenariat sincère et constructif, vous voudrez bien me fournir l'information exacte par rapport à cette situation en même temps que les copies des rapports des différentes missions effectuées dans mon département sous l'égide de votre institution.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

**Oumar Ibrahima TOURE**  
*Chevalier de l'Ordre National*

